

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale-régime coopératif)

1.2 Unité responsable

Département d'administration et Département de comptabilité

1.3 Diplôme accordé

Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale-régime coopératif)

1.4 Durée du programme

Quatre (4) ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton : 4 ans
Edmundston : 2 premières années*
Shippagan : 2 premières années*
*Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2011

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale-régime coopératif)** vise à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une formation spécialisée en gestion internationale afin qu'elle ou il puisse s'intégrer à des organisations qui ont des ramifications à l'étranger. Le programme cherche à former des étudiantes et étudiants ouverts aux autres cultures, sensibles aux problématiques internationales et capables de communiquer et de travailler dans un contexte international **à l'aide de trois stages en entreprise.**

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires en gestion internationale utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels s'ajoutent des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. La préparation d'un plan d'exportation et l'organisation d'une mission commerciale constituent un autre moyen pour introduire la pratique de la gestion internationale

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))

dans les conditions d'apprentissage. La session d'étude à l'international permet aux étudiantes et étudiants de s'imprégner des réalités internationales, favorise l'insertion professionnelle et devient une source d'enrichissement intellectuel pour les apprenantes et apprenants. **Les trois stages rémunérés en entreprise permettent de mieux comprendre la réalité du marché du travail et d'acquérir une expérience pertinente.**

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
Les étudiantes et étudiants font une demande d'admission au régime coopératif à la fin de la première année.
L'admission au programme de Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale – régime coopératif) est limitée à un maximum de 15 personnes.
Les étudiantes ou les étudiants doivent :
Réussir tous les cours de la première année et être inscrits dans un programme de B.A.A.;
Obtenir une moyenne cumulative minimale de 2,50 à la fin de la première année.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

L'étudiante ou l'étudiant doit transférer du régime coopératif au programme régulier de Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale) si sa moyenne cumulative devient inférieure à 2,50 ou si elle ou il échoue un stage.

Session d'étude à l'étranger

Les étudiantes et étudiants du **Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale – régime coopératif)** doivent suivre une session d'étude à l'étranger dans un établissement d'enseignement partenaire à partir de la troisième année du programme. Des équivalences de cours seront accordées conformément au règlement 9 des règlements universitaires de premier cycle.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADCO1010	Comptabilité financière I	3
ADCO2310	Comptabilité de gestion I	3
ADFI2510	Gestion financière	3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-10-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))

ADFI4506	Sujets en fin. internationale	3
ADFS2901	La fiscalité I	3
ADGO1431	Intro gestion des opérations	3
ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3
ADGO3433	Gestion de la qualité	3
ADMK2353	Comportement du consommateur	3
ADMK3352	Recherche commerciale I	3
ADMI4800	Projet international	3
ADMI4999	Projet de fin d'études	3
ADMK1310	Introduction au marketing	3
ADMK4315	Marketing international	3
ADMN1220	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3
ADMN3212	Management international	3
ADSI 1601	Intro systèmes d'information	3
ADMI 3470	Stage I	0
ADMI 4470	Stage II	0
ADMI 4480	Stage III	0

54 cr.

Discipline principale – Cours à option

Choisir 6 crédits parmi les cours ADCO, ADFI, ADFS, ADGO, ADMK, ADMI, ADMN, ADRH, ADSI.

6 cr.

6 cr.

Total discipline principale 60 cr.

Disciplines connexes – Cours obligatoires

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
DROI 2000	Initiation au droit commercial	3
ECON 1020	Principes économiques (macro)	3
ECON 1030	Principes économiques (micro)	3
MATH 1153	Intro math des affaires	3
STAT 2633	Intro à la stat appliquée	3
3 ^{ième} LANG	Choisir un cours dans une 3 ^{ième} langue (autre que le français et l'anglais)	3

18 cr.

Disciplines connexes – Cours à option

Choisir quatre cours parmi la liste suivante des cours connexes :

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
SCRE1110	Les grandes religions	3
GEOG1703	Carte du monde	3
ECON 2040	Questions économiques contemporaines	3
ECON 2600	Économie internationale	3
ECON 3550	Monnaie et crédit	3
ECON 3600	Relations économiques intern.	3
ECON 3910	Marché des capitaux	3
SCPO 1000	Science politique I	3
SCPO 2340	Intro aux relations internationales	3
SCPO 2365	Organ. intern. contemporaines	3
SCPO 3320.	Théories en relations intern.	3
SCPO 3330	Éthiques internationales	3

12cr.

Total disciplines connexes 30 cr.

Cours de formation générale et au choix 30 cr.
Total programme 120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route